

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	TOULOUSE. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	PARIS. — D.	Omnibus.	Poste.
7 31	1 14	6 6	7 31	1 14	6 6	7 31	1 14	6 6	7 45	1 14	6 6	7 45	1 14	6 6	7 45	1 14	6 6
6 54	1 26	6 19	6 54	1 26	6 19	6 54	1 26	6 19	6 54	1 26	6 19	6 54	1 26	6 19	6 54	1 26	6 19
7 18	1 34	6 28	7 18	1 34	6 28	7 18	1 34	6 28	7 18	1 34	6 28	7 18	1 34	6 28	7 18	1 34	6 28
7 31	1 47	6 44	7 31	1 47	6 44	7 31	1 47	6 44	7 31	1 47	6 44	7 31	1 47	6 44	7 31	1 47	6 44
7 43	2 8	7 8	7 43	2 8	7 8	7 43	2 8	7 8	7 43	2 8	7 8	7 43	2 8	7 8	7 43	2 8	7 8
8 6	2 18	7 18	8 6	2 18	7 18	8 6	2 18	7 18	8 6	2 18	7 18	8 6	2 18	7 18	8 6	2 18	7 18
8 13	2 35	7 39	8 13	2 35	7 39	8 13	2 35	7 39	8 13	2 35	7 39	8 13	2 35	7 39	8 13	2 35	7 39
3 51	8 11	4 45	3 51	8 11	4 45	3 51	8 11	4 45	3 51	8 11	4 45	3 51	8 11	4 45	3 51	8 11	4 45
11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48
11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48	11 40	4 37	2 48

Cahors, le 3 Novembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 octobre.

L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. René Brice sur les adjudications de fourrages annoncées pour le 3 novembre.

L'orateur s'attache à démontrer qu'au point de vue de l'intérêt du Trésor, il est mauvais de faire une seule adjudication; il arrive qu'une société puissante s'en rend maîtresse au détriment des petits propriétaires. Il faudrait faire des adjudications mensuelles et par denrées pour que les agriculteurs ne subissent pas le cours forcé. M. Brice termine en déposant un ordre du jour invitant le ministre de la guerre à modifier le système des adjudications de fourrages, et à les fractionner par adjudication spéciale, mensuelle et par garnison; il désire aussi que l'on revienne à la gestion directe.

Le ministre déclare que ce système augmenterait les frais généraux; il ajoute qu'il a donné des ordres pour que, dans la région de M. René Brice, les adjudications soient faites par spécification annuelle et par garnison.

M. René Brice insiste pour que les adjudications soient mensuelles.

M. Rondeleux propose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, convaincue que le ministre de la guerre s'efforcera de concilier l'intérêt du Trésor avec celui de la production nationale, passe à l'ordre du jour. »

M. René Brice demande le renvoi de son ordre du jour.

M. Mérillon demande le renvoi de la question à la commission du budget à cause des conséquences de la gestion directe.

La Chambre vote l'ordre du jour de M. Brice par 308 voix contre 165.

M. Ribot dépose, au nom de la commission du budget, son rapport sur la conversion du 4 1/2 ancien en 3 0/0.

La Chambre en ordonne la lecture immédiate.

M. Javal demande la discussion immédiate.

M. le président du conseil demande que la discussion ait lieu à la prochaine séance.

La Chambre passe à la discussion de la loi sur la liberté des funérailles.

L'urgence est déclarée.

M. Freppel proteste contre l'adoption du projet. L'ensemble du projet est voté par 367 voix contre 145.

On commence la discussion du projet de loi relatif aux dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique et aux traitements du personnel de ce service.

M. Compagny, rapporteur, demande l'urgence. Elle est votée par 378 voix contre 87.

M. Le Provost de Launay dit que tout en étant partisan du principe de la loi, il craint que les augmentations de dépenses ne pèsent exclusivement sur les communes en les surchargeant de 8 millions tout en restant lettre morte pour le Trésor.

M. Steeg répond au nom de la commission dont il est le président.

Il insiste vivement pour le vote d'une loi qui est une dette de reconnaissance envers l'enseignement.

INFORMATIONS

Le dossier de M. Wilson. — Le Paris s'élève contre les députés qui voudraient arrêter l'enquête :

« Et vous voudriez maintenant, dit-il, arrêter ce mouvement, canaliser cette enquête ! O profonds politiques, pour qui chaque question cache des intérêts de groupes et des combinaisons de couloirs ! Vous voudriez répondre à ce loyal mouvement d'indignation qui secoue la France entière, par de petites mesures et de petites restrictions ! Essayez ! essayez d'empêcher que ce noble pays rejette comme des insectes immondes tous ceux qui essaient de s'accrocher à sa peau et de vivre de son sang ! Je vous dis qu'il voit clair maintenant, et saura bien se faire rendre, si vous ne la lui donnez vous-mêmes, la justice complète et clairvoyante qu'il attend. »

La correspondance de M. Wilson. — On lit dans Paris :

« Plusieurs journaux prétendent que les 40,000 fr. versés par M. Wilson pour payer l'affranchissement

des lettres qu'il a envoyées depuis six ans, représentent la moitié de ce qu'il doit au fisc, les lettres insuffisamment affranchies payant double taxe.

« Or, la loi du 27 prairial an IX, condamne à une amende de 150 fr. au moins et 300 fr. au plus les contrevenants à cette loi. Or, M. Wilson avoue s'être servi, pendant six ans, de la griffe. Six ans, à 365 jours, cela donne 2,190 jours. M. Wilson estime environ à 160 lettres par jour les envois qu'il a faits pendant ce temps, soit par lui-même, soit par ses secrétaires. 2,190 multiplié par 100, égale 219,000. Ces 219,000 lettres sont toutes passibles de l'amende édictée par la loi de prairial, soit au minimum 150 fr. par lettre « sans remise ou modération » dit l'article 6. 219,000 multiplié par 150, égale 32,850,000 fr.

« C'est donc trente-deux millions huit cent cinquante mille francs que devrait verser M. Wilson pour être quitte financièrement envers l'Etat. Comme il n'a versé que 40,000 fr., il doit encore 32,810,000 francs. »

Paris donne ensuite la liste des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers qui ont pris des fournitures dans les imprimeries de M. Wilson.

L'alliance italo-allemande. — On écrit de Berlin à la *Lombardia*, de Milan :

« Dans les sphères diplomatiques, on assure formellement qu'entre l'Italie et l'Allemagne il y a désormais quelque chose de plus qu'une simple alliance, c'est-à-dire une coalition offensive et défensive, qui met l'Italie à l'abri de tout risque. Cette nouvelle produit une grande sensation. »

On lit dans le *Novoié Vremia* :

« La Russie qui n'a pas changé sa ligne de conduite dans la politique internationale qui horripile M. de Bismarck, ne la changera pas aujourd'hui non plus devant le fait que le premier ministre d'un Etat — dont la politique était toujours celle du pourboire — se propose de sauver l'Europe, conjointement avec le chancelier allemand. Cette politique du pourboire, que suit l'Italie, présente cette particularité que le miroitement d'un pourboire peut être neutralisé par le miroitement d'un autre plus généreux et plus facile à recevoir. »

Les relations à la frontière. — Berlin, 31 octobre.

— Oh ! si, répondit-elle, elle a l'air d'être bien bonne.

Échappant alors aux bras du jeune homme et courant à la comtesse, dont elle saisit la robe dans ses petites mains, elle s'écria d'une voix câline :

— Maman, madame, veux-tu m'aimer, je t'aimerai bien !

La comtesse tressaillit à ces accents d'une douceur infinie; elle pâlit tant son émotion fut poignante.

Mais, se remettant aussitôt, elle saisit la fillette dans ses bras, la serra sur son sein, et la couvrait de baisers :

— Oh ! la mignonne enfant ! s'écria-t-elle. D'où viens-tu donc, chère petite ?

— Je ne sais pas, répondit-elle en lui rendant ses caresses. Mon frère Armand, qui m'a trouvée toute seule avec Jaguarita, m'a dit de venir près de toi, que tu serais ma mère. Veux-tu, madame maman ?

— Si je le veux, cher ange ? dit la comtesse avec une joie douloureuse; oui, je le veux, tu seras ma fille chérie, bien aimée ?

— Oh ! tu ne m'aimeras jamais autant que je t'aimerai moi, madame maman, s'écria l'enfant en lui faisant un collier de ses bras, et l'embrassant à pleine bouche en riant et pleurant à la fois.

— Quel charmant chérubin ! s'écria un chasseur.

— La gentille câline ! reprit un autre.

— Elle peut se flatter d'avoir de la chance celle-là ! ajouta un troisième.

— Ma foi, elle le mérite, s'écria Charbonneau, car elle paraît reconnaissante et surtout aimante.

— C'est vrai ! c'est vrai ! s'écrièrent-ils tous en

La Gazette nationale dit : Nous apprenons que M. Herbet, ambassadeur de France à Berlin, a reçu de son gouvernement la mission de s'aboucher avec le gouvernement allemand dans le but de prendre en commun des mesures pour établir de meilleures relations sur la frontière franco-allemande.

La santé de Guillaume. — Berlin, 4^e novembre, soir.

L'empereur n'a pas quitté le lit aujourd'hui, mais il a pu entendre divers rapports, notamment celui du comte d'Abbedyll, chef du cabinet militaire.

Néanmoins, le bruit a couru à la bourse que l'empereur était au plus mal. On disait en même temps, que l'impératrice et le prince impérial étaient également dans un état inquiétant. Divers agents ont reçu des télégrammes contenant ces nouvelles alarmantes. La police en recherche les auteurs.

Le général Boulanger. — Le ministre de la guerre a décidé la levée des arrêts du général Boulanger. Le commandant du 13^e corps a repris son service le 1^{er} novembre.

Le canal de Panama. — A la séance hebdomadaire de l'Académie des sciences de mardi, M. de Lesseps a annoncé que le canal de Panama serait ouvert le 3 février 1890. Il a ajouté qu'à cette date les travaux ne seront pas entièrement terminés, mais que le passage ouvert permettra d'opérer le transit quotidiennement par vingt navires.

Alsace-Lorraine. — M. Alfred Fuchs, peintre à Schlestadt, français de nationalité, a reçu l'ordre de quitter le territoire d'Alsace-Lorraine.

— Le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné, le 26, à dix jours de prison et 15 marks d'amende, un enfant de 13 ans, Louis Hund, reconnu coupable d'avoir crié : « Vive la France ! »

— On écrit de Metz, le 27, au *Journal d'Alsace* : « La chambre correctionnelle du Langericht a eu encore aujourd'hui à juger deux individus accusés d'avoir proféré des cris séditieux. Le nommé Pierre Kratsch, âgé de vingt-et-un ans, ouvrier des forges de Molenage, qui s'est laissé aller à l'Alsace, à crier : « Vive la France ? M... pour la Prusse ! » s'est vu condamner à deux mois de prison et 20 marks d'amende. L'autre ouvrier, origi-

chœur.

— Cette enfant est perdue, sans doute; il faudrait s'informer, dit la camériste qui s'était mêlée au groupe; ses parents doivent être dans une inquiétude mortelle.

— En effet, dit la comtesse; il faudrait voir, chercher, mon Dieu ! pauvres gens, leur désespoir doit être terrible.

— Les éclaireurs comanches sont allés à la découverte, dit Charbonneau.

— Ils n'apprendront rien, dit Armand avec tristesse, la pauvre enfant est bien seule; toutes les recherches seront inutiles.

— Oui, je suis seule, s'écria la fillette en cachant son visage roussissant de larmes dans le sein de la comtesse, ne me renvoie pas, madame maman, je t'en prie ! je serai si malheureuse ! s'écria-t-elle en sanglotant.

— Te renvoyer, pauvre chère mignonne, fit la comtesse en redoublant de caresses, tu ne me quitteras plus.

— Jamais ? fit-elle, riant et pleurant à la fois.

— Jamais !... Tu es ma fille.

— Oh ! que tu es bonne et que je t'aime ! reprit-elle en l'embrassant.

— Aussitôt que reviendront les guerriers, dit la comtesse, vous m'avertirez, n'est-ce pas, Charbonneau ? J'éprouve une inquiétude mortelle.

— Soyez tranquille, madame la comtesse; aussitôt leur retour, ils vous rendront compte de ce qu'ils auront fait.

— Viens, fillette, allons nous reposer. Comment te nommes-tu ?

— Vanda, madame maman.

Et, s'échappant de ses bras, elle courut à sa

53 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

V

COMMENT ARMAND PRÉSENTA SA SINGULIÈRE TROUVAILLE A SA MÈRE, ET CE QUI S'ENSUIVIT.

La distance n'était pas longue du fourré où s'était abrité la fillette au campement des voyageurs.

Il y avait une lieue à peine; cette fois, on marchait d'un pas allongé; en moins de vingt minutes elle fut franchie, et l'on atteignit la clairière.

Tout le monde dormait encore.

— Eh ! s'écria Charbonneau en sortant de son embuscade, vous voilà de retour, monsieur Armand ? Eh ! mais, que nous ramenez-vous donc là ?

— Le produit de ma chasse, répondit le jeune homme en riant.

— Ma foi de Dieu ! c'est affaire à vous, monsieur Armand ! s'écria le digne chasseur. Où avez-vous donc rencontré ce chérubin du bon Dieu ?

— Dans un fourré, dormant, son cheval auprès d'elle.

— Pauvre chère enfant abandonnée ! c'est une

bonne action de l'avoir ainsi sauvée.

Plusieurs chasseurs et les deux guerriers comanches, éveillés par le bruit des pas du cheval, s'étaient groupés autour de la petite amazone, s'extasiant sur sa gentillesse et renchérissant à qui mieux mieux sur cette singulière découverte, à laquelle ils ne comprenaient rien.

Les deux guerriers comanches, après avoir échangé entre eux quelques paroles à voix basse, s'étaient glissés doucement hors de la clairière et avaient disparu sous bois.

Ils portaient à la découverte.

Les commentaires allaient grand train parmi les chasseurs.

La fillette, toujours à cheval, souriait à chacun et faisait de petites mines qui la rendaient gentille à croquer.

— Ah ! dit Charbonneau, madame la comtesse sera bien heureuse quand elle saura que vous avez sauvé cette belle petite, monsieur Armand.

— Ma mère est si bonne ! dit le jeune homme. Mais il ne faut pas l'éveiller, attendons son réveil qui ne saurait tarder. Viens, Vanda, ajouta-t-il en lui tendant les bras.

— Oui, grand frère, répondit-elle en abandonnant les rênes et se laissant glisser dans les bras d'Armand.

En ce moment, le rideau de la tente fut soulevé et la comtesse apparut.

— Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle avec inquiétude, pourquoi ce bruit ? serions-nous menacés de quelque danger ?

Armand indiqua du doigt la comtesse à la fillette, en lui disant :

— Voici ma mère, ne veux-tu pas lui parler ?

naire d'Ottange, du nom de François Ausseïin, âgé de vingt-six ans, qui a été condamné, par contumace, à la peine de l'emprisonnement pour s'être soustrait au service militaire en Allemagne, avait commis l'imprudence de revenir à Ottange, et a été arrêté. Pendant son transport à la prison cantonale de Thionville, ce jeune homme s'était mis à chanter la *Marseillaise* et avait menacé un gendarme de lui passer son couteau au travers du corps dès qu'il aurait recouvré la liberté. A celui-là, le tribunal inflige une condamnation de 6 mois de prison et 20 marks d'amende. »

Mauvais temps. — Une dépêche de Constantine annonce que les communications sont interrompues dans la commune de Guergour par suite de la neige.

Une dépêche de la Calle annonce que le brick italien *Veneto*, de Venise, venant de Fiume, a été jeté à la côte à 400 mètres du port. L'équipage a été sauvé, à l'exception du capitaine qui est resté à bord.

Tunis, 31 octobre.

Par suite de la tempête qui règne sur les côtes de Tunisie, deux balancelles, une française du nom de la *Providence*, l'autre italienne, du nom de *Fratelli*, se sont perdues à Tabarka.

Les équipages ont été sauvés.

Rome, 31 octobre.

Les rivières des Abruzzes ont débordé, causant de grands dégâts et faisant plusieurs victimes.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La fête des morts. — Comme les années précédentes, les visites au cimetière ont été nombreuses le jour de la Fête des Morts. Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse et recueillie s'est succédée toute la journée au champ du repos. Loin de diminuer, le culte des morts est plus vivace que jamais.

Manifestation patriotique. — Le jour de la Toussaint la manifestation annoncée est partie du cours Vaxis à 2 heures et s'est d'abord rendue au Monument Gambetta, où M. le Maire de Cahors a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Loin de moi la pensée de vous faire un discours. Je ne puis cependant vous cacher les sentiments d'émotion, de regret et de douleur dont je suis en ce moment pénétré.

Ami d'enfance, camarade de collège du grand Patriote dont ce bronze superbe nous retrace l'image si parfaite, je croisais manquer à mon devoir si, en ce jour de recueillement et de pieux souvenirs, je ne venais, au nom de la cité dont j'ai l'honneur d'être le représentant, comme en mon nom personnel, déposer au pied de ce monument l'hommage solennel de notre amour et notre admiration.

Aussi bien vous tous qui m'entourez, vous l'avez compris ainsi, et vous êtes venus avec nous porter à cette grande mémoire votre tribut d'estime et de reconnaissance.

Vous aussi, mes enfants, en ce jour où chaque famille va offrir de pieux hommages aux cendres de ceux qu'elle pleure, vous avez voulu venir déposer aux pieds de notre cher et à jamais regretté Gambetta ces couronnes d'immortelles, symbole de notre respect et de notre éternel souvenir.

Ah ! ne nous laissons pas d'honorer la mémoire

jument, qu'elle caressa en lui disant :

— N'aie pas peur, Jaguarita ; on aura bien soin de toi, ici personne ne te fera de mal.

L'animal se préta paisiblement aux caresses de l'enfant, hennit doucement et se laissa emmener par un chasseur, mais en détournant deux ou trois fois la tête pour regarder sa maîtresse, que la comtesse tenait par la main et conduisait sous la tente.

— Tu aimes bien Jaguarita ? dit la comtesse à la fillette.

— Oh ! oui, elle est si bonne et si brave, répondit l'enfant.

La comtesse, Vanda, la camériste, Armand et Dardar pénétrèrent alors sous la tente, dont le rideau retomba derrière eux.

Dardar se coucha aux pieds de son maître, mais ses regards demeurèrent fixés sur l'enfant avec une expression d'indicible bonté.

Le premier soin des deux femmes fut de présenter des rafraîchissements à la fillette, mais elle n'avait ni faim ni soif.

Elle n'avait besoin que de caresses, elles ne lui manquèrent pas.

La comtesse et sa camériste la mangeaient littéralement de baisers que, du reste, la petite câline rendait avec usure.

— Comment as-tu trouvé cette chère petite ? demanda enfin madame de Valenflours à son fils.

— Oh ! bien simplement, ma mère ; d'ailleurs, je ne puis revendiquer l'honneur de cette découverte, elle ne m'appartient pas.

— A qui donc appartient-elle alors ?

— A Dardar, à mon brave chien tout seul ; et il le flatta. L'enfant était si bien cachée que je serais

de ce grand citoyen ! Le culte des grands morts n'est-il pas le devoir sacré des peuples ? N'est-ce pas des grands morts que nous viennent les grandes leçons ! Et quelles leçons, mes amis ! Cet enfant du peuple, sorti de ses entrailles, avait connu ses misères ; il avait compris que la République seule pouvait améliorer son sort, et par un labeur incessant, par une activité sans égale par une énergie incomparable, il sut s'élever aux plus hauts sommets de l'échelle sociale, puisque en un jour mémorable, il eut entre ses mains les destinées de son pays.

Un jour enfin, une grande nation en deuil ! jusque-là sans rivale dans les annales de la gloire est profondément humiliée par un ennemi implacable !

Tout paraissait perdu ! Ce grand peuple allait-il donc disparaître sans retour dans l'histoire ! Ah ! ce sera l'éternel honneur de Gambetta de n'avoir pas en ce jour de malheur, désespéré de la fortune de la France ! Ce sera sa gloire immortelle d'avoir, par ses patriotiques efforts, sauvé ce qu'un peuple a de plus cher au monde « l'honneur national. »

Aussi quand un jour, l'aurore d'un nouvel an, éclatait tout à coup comme un coup de foudre la fatale nouvelle : « Gambetta est mort ». Quelle stupeur dans le monde ! quel vide ! quelles funérailles ! quels regrets sur sa tombe ! n'était-ce pas là du peuple la suprême louange.

Son berceau et sa tombe ! une gloire immortelle les environne tous deux.

O Gambetta ! Du haut de ce monument, tu nous indiques par ton attitude et ton geste le devoir à remplir... nous n'y faillirons pas ! et si tes lèvres glacées pouvaient se rouvrir, tous nous rappellerions éloquemment comme autrefois, de ta voix puissante à la tribune, ou de ta parole persuasive dans les conseils, que l'union des cœurs et la concorde entre les citoyens sont les conditions indispensables du relèvement d'un peuple ! Le salut en effet est à ce prix ! Quant à nous, que ta naissance honore, permets-nous, permets à ton vieil ami de déposer à tes pieds cette humble couronne, et de s'écrier au nom de cette noble cité : « Honneur et gloire au plus illustre de ses enfants. »

De nombreuses couronnes ont été déposées au pied du Monument du Grand Patriote, puis le cortège s'est rendu au Monument élevé à la mémoire des soldats du Lot morts pendant la guerre de 1870-1871. M. Goiraudies-Capdeville, ancien commandant des mobiles, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Depuis bientôt 17 ans, ceux qui sont tombés glorieusement pour la Patrie, dorment du sommeil éternel dans la tombe commune du champ de bataille.

L'empressement de cette population patriotique au pied de ce monument de deuil, prouve que nos pauvres morts ne sont point oubliés.

Un peuple qui garde si pieusement le souvenir de ses martyrs, affirme ainsi sa volonté de les venger.

Du reste, la haine croissante de nos ennemis, les incidents sanglants de ces derniers temps, ont ouvert les yeux au moins clairvoyants.

Quelque soit notre désir de la paix, plus d'illusions !

Les Allemands convoitent de nouveaux territoires.

Soyons tous prêts pour la lutte décisive qui se prépare.

L'armée française en éveil attend l'attaque.

Nos soldats, aussi nombreux que ceux de l'Allemagne, mieux armés, non moins savamment préparés, confiants surtout dans le bon droit de la France, feront leur devoir, tout leur devoir.

Vous, jeunes gens, à l'âge de la virilité, vous vous rappellerez que vous êtes les fils de ces vaillants, qui, sans espérance, ont su mourir pour sauver l'honneur du pays.

Comme vos devanciers, vous n'hésitez pas, s'il le faut, à faire le sacrifice de votre vie, pour

vingt fois passé devant elle sans l'apercevoir, si Dardar ne m'avait donné non-seulement l'éveil, mais encore ne m'avait conduit près d'elle.

— Bien, Dardar, bien, mon bon chien, dit la comtesse.

— Viens près de moi, Dardar, dit Vanda.

Le chien obéit et alla se coucher à ses pieds.

Au bout de cinq minutes, l'enfant et le molosse jouaient et se roulaient ensemble.

L'enfant dormait, continua le jeune homme. La jument veillait sur son sommeil, prête à la défendre contre toute attaque. En m'apercevant, elle hennit et alla se placer d'un air de défi devant l'enfant. La petite s'éveilla. Au bout de quelques secondes, nous étions les meilleurs amis du monde, et elle consentait à me suivre ici.

— Tu n'as pas été sans l'interroger, sans doute. Que t'a-t-elle appris ? Que t'a-t-elle dit sur sa famille ?

— Pas grand chose, ma mère. Soit qu'elle ne sache rien, soit, ce qui est le plus probable, que je n'aie pas su l'interroger, elle ne m'a presque rien appris. Tout ce que j'ai pu comprendre, au milieu de son babillage enfantin et sans suite, c'est que sa mère, qu'elle aimait beaucoup, est morte. Quand et comment ? je l'ignore. Elle n'est, paraît-il, ni perdue, ni abandonnée, mais elle est positivement seule au monde, sans personne sur la terre qui s'intéresse à elle.

— Pauvre enfant ! dit la comtesse avec une vive pitié, si jeune et déjà si malheureuse. Je remplacerai la famille qu'elle a perdue, je l'élèverai près de moi. Elle ne me quittera jamais. Elle sera ta sœur, Armand.

— En faisant cela, vous me rendrez bien heu-

assurer l'indépendance de la Patrie.

Messieurs et chers Patriotes,

Au moment du choc, il nous appartient de coopérer à l'œuvre commune en oubliant, dans l'intérêt sacré de la Patrie, nos divisions, et en marchant d'un même élan, d'un même cœur, sous le drapeau de la France.

Vive la République !

Comme au Monument Gambetta, beaucoup de couronnes ont été déposées, témoignant que la population cadurcienne n'oublie pas ceux qui sont tombés pour la Patrie.

Les manifestants, très nombreux, se sont dispersés sans incident.

Sénat. — M. Béral fait partie du 8^e bureau et M. de Verninac du 1^{er}.

Chambre. — M. de Vallon fait partie du 7^e bureau ; M. le baron de Lamberterie du 8^e ; MM. le comte Joachim Murat et le baron Dufour du 11^e.

Mariage. — Mardi dernier, a été célébré à l'église des Jacobins, à Agen, le mariage de M. Paul Lescale, fils de M. Lescale ancien notaire à Cahors, avec mademoiselle Marie Crouzet, nièce du distingué colonel du 9^e de ligne.

Dans l'assistance on remarquait M. le général de division Vincendon et MM. les généraux de brigade Clément et Verrier.

A deux heures de l'après-midi, la musique du 9^e de ligne s'est fait entendre devant l'hôtel habité par M. le colonel Crouzet.

Nous offrons aux nouveaux mariés nos meilleurs souhaits.

Cathédrale. — Par décision de Mgr l'évêque de Cahors, M. l'abbé Daynard, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire de la Cathédrale.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Boulade, ancien aumonier du Refuge à Cahors, vient d'être nommé chapelain de la Cathédrale d'Albi.

Mouvement d'instituteurs. — Par arrêtés préfectoraux :

M. Goursat Armand, instituteur titulaire à St-Paul-de-Vern, est nommé à Thégra.

M. Cambou Jean, instituteur titulaire à Terrou, passe à St-Paul-de-Vern.

M. Pradayral, instituteur à Boisse (Castelnao), est nommé à Terrou.

M. Garrigues, instituteur à Lebreil, est nommé à Boisse.

M. Liaozon, instituteur à Thégra, est nommé à Bio.

M. Galtier, instituteur à Bétaille, est nommé à Lebreil.

L'effet de ces nominations remontera au 1^{er} octobre.

M. Espitalié Antoine, instituteur à Ganic (Castelnao), est nommé instituteur titulaire à St-Jean-de-Laur.

M. Calmon Pierre, instituteur à St-Jean-de-Laur, est nommé instituteur titulaire à Ganic (Castelnao).

Ces nominations auront leur effet à partir du 1^{er} novembre 1887.

Postes et Télégraphes. — Le

jeune Bouffié Amable, élève de l'Ecole chrétienne des Frères de notre ville, vient d'être reçu avec le n^o 3 sur 800 candidats.

M. Louis Destruel, de Cambes, canton de Livernon, a été aussi reçu avec un bon numéro.

Bureaux télégraphiques. — M. le Directeur général des postes et des télégraphes vient de décider qu'à dater du 25 novembre courant, les gares d'Arcambal, Vers, St-Géry, Conduché, Cahors et La Madeleine, sur la ligne ferrée de Cahors à Capdenac, seraient ouvertes à la télégraphie privée. Toutefois, comme pour la gare de St-Martin-Labouval, ouverte tout récemment, il a été décidé que les gares d'Arcambal, de Conduché, de Vers et de La Madeleine admettraient bien au départ tous les télégrammes déposés, mais qu'elles n'accepteraient à l'arrivée que ceux à distribuer dans leur enceinte ou adressés « télégramme restant ».

Quant aux gares de Cahors et de St-Géry, elles n'effectueront le service dont il s'agit que pour les voyageurs et le personnel de la compagnie d'Orléans, en résidence dans ces gares.

Dispensés ecclésiastiques. — L'attention du ministre de la guerre a été appelée sur un certain nombre d'étudiants ecclésiastiques qui, ayant été dispensés par le conseil de révision à l'un des titres prévus par l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872, se trouvent soumis aux exercices militaires prescrits par le règlement du 31 juillet dernier.

Prenant en considération la situation particulière de ces jeunes gens, le ministre a décidé le 23 septembre dernier, que la dispense dont il s'agit serait accordée à ceux d'entre eux qui seraient signalés par les évêques diocésains comme poursuivant leurs études en vue d'être admis aux ordres majeurs.

Dispensés instituteurs. — Le ministre de la guerre a décidé à la date du 19 octobre 1887 que, par extension des dispositions de l'article 196 de l'instruction républicaine du 23 décembre 1879, les jeunes gens appartenant à l'enseignement public à un titre quelconque, qui ont été dispensés du service d'activité en temps de paix, par application de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872, seront dispensés des exercices militaires, auxquels ils sont soumis en vertu du règlement ministériel du 31 juillet dernier, lorsque cette convocation coïncidera avec la période scolaire.

Les hommes à la disposition. — Voici une nouvelle qui intéresse beaucoup de monde :

Le ministre de la guerre a décidé que les hommes à la disposition compris dans la réserve de l'armée active ne seront plus astreints à la revue d'appel tous les deux ans. Cette revue ne sera obligatoire que pour les hommes des services auxiliaires et les dispensés à titre provisoire.

Manufactures de l'Etat. — AVIS. — Un concours (programme n^o 1) pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la culture et de la comptabilité dans les Manufactures, aura lieu dans le courant du mois de janvier prochain, à une date qui sera ultérieurement fixée. Les jeunes gens

sa place.

Les Peaux-Rouges firent laconiquement leur rapport, selon la coutume des Indiens, qui n'aiment pas les longs discours, et se bornent généralement, dans les cas semblables, à ne dire que les paroles strictement nécessaires.

Ils s'étaient rendus directement à l'endroit où la fillette avait fait halte ; arrivés là, ils avaient tracé un cercle imaginaire et avaient exploré le terrain pour ainsi dire pouce à pouce sur un périmètre de près de deux lieues.

Ils n'avaient découvert d'autres traces que celles laissées par la jument Jaguarita, traces d'autant plus faciles à reconnaître, que la noble bête avait une allure particulière et presque inconnue dans les prairies.

Elle marchait l'amble : ses traces, presque en ligne directe et sans déviation sensible, s'enfonçaient dans la direction du Ouest-Nord, c'est-à-dire vers l'Orégon et la Haute-Californie.

Il résultait de ces recherches que l'enfant avait traversé seule, du moins en partie, le territoire indien dans sa plus grande largeur.

Fait incroyable et véritablement merveilleux, vu l'âge peu avancé de la petite voyageuse et surtout son complet isolement.

Charbonneau remit à la comtesse la valise de l'enfant, deux longs revolvers à six coups fort beaux, cachés dans les fontes, mais dont, à cause de leur poids, la fillette aurait été incapable de se servir, au cas où il lui aurait fallu se défendre.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 5 décembre, dans les bureaux de l'une des Directions sises à Alger, Bethone, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, St-Malo, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Gros-Caillo), Périgueux, Riom, Tonneins et Toulouse, ou de l'inspection de culture à Pont-de-Beauvois, Tarbes et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

- 1° L'acte de naissance légalisé, constatant que le postulant est français ou naturalisé et qu'il aura le 1^{er} novembre de l'année du concours, 20 ans au moins et 26 ans au plus ;
- 2° Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le Maire de sa commune ;
- 3° Un extrait du casier judiciaire ;
- 4° Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;
- 5° Le diplôme de bachelier, soit ès-lettres, soit ès-sciences, soit de l'enseignement secondaire français ;
- 6° Un certificat d'un médecin assermenté constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ou infirmité qui le rendent impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme sont déposés dans les bureaux des chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées.

Exposition universelle de 1889

Par décision prise en comité administratif de l'Exposition universelle de 1889, la date du 1^{er} février 1888 est fixée comme dernier délai pour le dépôt des demandes d'admission.

Des formules imprimées de ces demandes sont tenues à la disposition des intéressés dans les bureaux de la préfecture et dans les sous-préfectures de Figeac et de Gourdon.

Récompense. — Une mention honorable est décernée à M. Delmas, propriétaire à St-Cirq-Lapopie, pour acte de courage.

Consulat d'Allemagne. — Par suite des modifications apportées par le gouvernement allemand dans les circonscriptions de ses postes consulaires en France, le consul d'Allemagne à Bordeaux aura désormais juridiction dans le département du Lot.

Commune de Cénévières
(De notre correspondant particulier)

Délits de chasse. — Le 23 du courant, la gendarmerie de Limogne a dressé des procès-verbaux contre 8 chasseurs, qui avaient oublié de se munir d'un permis.

Bonnes précautions. — La Compagnie d'Orléans vient de faire purger la cèvenne de Calvignac de tous les blocs de pierre qui pouvaient rouler sur la voie et occasionner des accidents.

Il serait à désirer que l'administration des ponts et chaussées du Lot, imitant cet exemple et qu'elle fit descendre des blocs immenses et qui menacent de tomber sur la route de Cahors à Cajarc. On a plusieurs exemples sous les yeux, notamment à Latoulanie, commune de St-Martin-Laboéal. B...

Accident. — On nous écrit de Crégols : Vendredi dernier, la nommée Anne St-Martin, âgée d'environ 32 ans, demeurant à Benac, se rendit à Latoulanie, à la filature de M. Capelle, pour se faire carder un peu de laine. Au moment où la cardeuse fonctionnait, Anne St-Martin voulut, malgré les recommandations du directeur, ramasser les petits flocons qui s'éparpillaient, elle fut accrochée par la cardeuse aux cheveux et, dans un instant, la joue gauche fut dépoilée de la chair, les dents furent emportées, l'œil dégarni de ses cils et paupières, de manière que cette partie n'était plus qu'une plaie hideuse. Monsieur le docteur Condorcq lui a donné les premiers soins, mais on n'espère pas la sauver. L...

Carlucet. — Jeudi, vers les dix heures du matin, M. Gouzou, curé de Lunegarde et M. Aimé de Gransault-Lacoste, de Léobard, se rendaient en voiture à Montfaucon, lorsque le cheval s'est emporté, effrayé par un chien. Ces messieurs en ont été quittes pour la peur, ainsi que la vieille servante du curé qui était avec eux. L'avant-train et les brancards ont été brisés.

Les domestiques de M. Calmon Robert, du château de Baussac, leur ont donné avec empressement les premiers soins.

Température. — Du beau fixe et de la bise du nord, le temps est devenu couvert et le vent a tourné au plein sud.

La température s'est adoucie : le ciel est couvert, et la pluie, si ardemment désirée, est arrivée.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI
EXCURSIONS**

**Dans le Centre de la France
et les Pyrénées**

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

En Voitures de 1^{re} et de 2^e classes

1^{re} Classe, 225 francs. — 2^e Classe, 170 francs.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Biarritz, Hendaye, Pau ou Arcachon, Pau directement (par Mimbaste), Lourdes, Pierrefitte, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes-Montréjau, Bagnères-de-Luchon, Montréjau, Bousens-Saint-Girons, Bousens, Toulouse, Tarascon (Ariège), Quillan, Castelnaudary, Mazamet, Carmaux, Albi, Rodez, Brive ou Quillan, Brive directement (par Toulouse), Limoges (par Périgueux ou Saint-Yrieix), Paris.

La durée de validité de ces Billets est de 30 jours, non compris celui du départ ; elle peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 des prix ci-dessus. La demande de prolongation devra être faite et le supplément payé avant l'expiration de la durée de validité primitive ou prolongée. Ces formalités pourront être remplies, soit à la gare de départ, soit à une gare quelconque du parcours.

LES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE :

A toutes les Gares et Stations du Réseau de la Compagnie d'Orléans et aux principales Gares du Réseau de la Compagnie du Midi situées sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Un accident. est arrivé aux tôleries de la grande forge neuve, au Creusot :

Un pilon nouvellement installé, et qui n'a pas encore de garde-fou, fonctionnait pour couper des tôles en acier, lorsque l'anneau d'elles éclata, et deux ouvriers furent atteints par des blocs d'acier. Ce sont les nommés Renard et Pelletier. Le premier a reçu une blessure horrible à la tête ; transporté à la pharmacie des usines, il a succombé à 4 heures du soir, sans avoir repris connaissance. Renard était âgé de vingt-un ans. Quant à Pelletier, il n'a reçu que des contusions sans gravité.

Un autre ouvrier a eu les deux pieds écrasés par la chute d'un bloc d'acier. Il a été transporté à la pharmacie des usines, où les premiers soins lui ont été prodigués.

Hypnotisme. — Le docteur Lois a fait, à la Charité, des expériences très curieuses devant un public nombreux : médecins, étudiants et journalistes. Il a provoqué, sous les yeux de son auditoire, sur un sujet qu'il a mis successivement en état de somnambulisme, de catalepsie, et de léthargie une série de phénomènes intéressants, à l'aide de substances médicamenteuses, végétales ou minérales, et agissant à distance. Le docteur Lois a provoqué les manifestations de la joie, de la douleur et de la tristesse.

Voici, par exemple, un petit tube de verre, dans lequel on introduit cinq ou six grammes de poivre. Le tube est scellé. Le docteur Lois le met sur le cou de son sujet, Mlle Esther, préalablement mis en catalepsie. Immédiatement, la figure d'Esther exprime le dégoût.

Un tube renfermant un peu d'ipéca est approché du cou d'Esther ; aussitôt elle manifeste clairement son envie de vomir. Lui applique-t-on à distance de la morphine : elle s'endort du plus profond sommeil ou plutôt, pour être exact, son visage ressemble au visage d'une jeune fille plongée dans le sommeil.

Le docteur Lois continuera dans une prochaine conférence la série de ces intéressantes expériences.

Une mère féroce. — La femme Gattier, qui comparait samedi, devant la 10^e chambre, battait sa fille Joséphine, âgée de dix-sept ans, d'une façon si cruelle, que la pauvre enfant lui dit en sanglotant, un jour qu'elle avait reçu des coups de fourche :

— Tu me rends trop malheureuse, j'aime mieux me faire mourir.

— Allonc donc ! lui dit cette mère atroce, tu es bien trop lâche pour cela ; je n'aurai jamais la chance d'être débarrassée de toi.

La pauvre enfant désespérée, alla tout droit se jeter dans la Seine, et s'y noya.

La femme Gattier a été condamnée à dix-huit mois de prison pour mauvais traitements. Ce n'est pas trop.

Un équipage mort de faim.

Un navire anglais a rencontré le *Saint-Pierre* n'ayant personne de vivant à bord. Voici quelques détails à ce sujet :

Le capitaine Lawton, commandant la goëlette *Batesen*, arrivée le 18 octobre à Gloucester (Massachusetts), a fait la déclaration suivante : « Nous sommes partis de Gloucester, vers le milieu du mois d'août pour le Grand-Blanc. Le 1^{er} septembre, nous prenions connaissance du cap Breton, mais un coup de vent nous rejetait au large. A deux cents milles environ à l'est du cap Breton, nous avons aperçu un navire, à la tombée de la nuit. Le vent soufflait avec force et nous empêchait d'accoster ; nous pouvions voir que le grand mât avait été emporté et traînait dans l'eau du côté de tribord. La voile était

encore attachée au mât. Le lendemain matin, nous sommes montés à bord. Dans la chambre, à moitié pleine d'eau, il y avait les cadavres de huit hommes, apparemment morts de faim, à en juger par leur état de maigreur. Le navire était le sloop *Saint Pierre*, de l'île Saint-Pierre. Le livre de bord, rédigé en français, indiquait qu'on était parti de Saint-Pierre le 27 juillet. Le livre de bord s'arrêtait aux derniers jours du mois d'août. Le capitaine, ne pouvant enlever les cadavres, les a laissés à bord. Le sloop avait un équipage de quatorze hommes. On ignore ce que sont devenus les six autres : ils se seront probablement noyés.

Vins d'Espagne. — La récolte, en Espagne, a été abondante sur la plupart des points, plus cependant sur le littoral que dans l'intérieur, mais presque partout aussi la qualité est inférieure à celle de l'an passé. Les vins ont moins de corps, de couleur et de degré que de coutume. Ces désavantages sont surtout attribuables aux ploies qui ont précédé et accompagné les vendanges.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de nombreuses exceptions et que l'on ne puisse se procurer, cette année, de bons vins dans ce pays ? Ce serait singulièrement exagérer. Le triage sera plus laborieux sans doute ; mais, patiemment pratiqué ou exécuté en temps opportun, il doit donner encore des résultats très satisfaisants.

En Catalogne, à côté de produits plus maigres, on trouvera, sans trop d'efforts, des vins rouges vifs, assez corsés et bien droits de goût, parfois plâtrés, parfois sans plâtre, au Bruch, à Villanova, à Vendrell, à Reus, à Montblanch, à Cervera, etc.

Les prix, dans le commerce, varient, selon qualités, de 15 à 25 fr. l'hectolitre en gare ou au port d'origine. Les cours ne seront, d'ailleurs bien établis que lorsqu'il se sera traité un nombre suffisant d'affaires.

A Benicarlo, les choix supérieurs se vendent de 25 à 26 fr. gare au bord ; les qualités courantes descendent à 22 fr., 20 fr., et les vins secondaires, qui ont assez de couleur mais d'une nuance noirâtre, peuvent encore s'obtenir meilleur marché.

Somme toute, au point de vue des affaires prudentes, la campagne se présente assez bien : ni entraînement irréflecti de la part des acheteurs, ni résistance exagérée de celle des vendeurs. Les rapprochements seront plus faciles que par le passé à pareille époque de l'année.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche, 6 novembre 1887,

Une troupe parisienne sous la direction de M. F. ACHARD, viendra représenter sur notre scène :

DURAND ET DURAND

Vaudeville en 3 actes, de MM. Ordonneau et Valabrègue

Pour cette représentation, M. Achard a eu l'heureuse idée d'envoyer en avant M. Bentz, électricien, qui, à l'aide d'un puissant appareil Molteni éclairé à la lumière oxidrique, fera défiler les principales scènes de *Durand et Durand* ainsi que les portraits des artistes.

Ces projections auront lieu à partir de 8 heures du soir, devant le théâtre, la veille de la représentation.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1887.

- | | |
|------------------------------------|------------|
| Allégo militaire | Sellenick. |
| Si j'étais Roi (ouverture) | Adam. |
| Nid d'Oiseaux (polka pour flûte) | Nicolas. |
| Les Dragons de Villars (fantaisie) | Maillard. |
| Le Cœur des Femmes (Mazurka) | Strauss. |

BOURSE. — Cours au 2 novembre.

3 0/0.....	84 80
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	84 50
4 1/2 0/0 ancien.....	102 50
4 1/2 0/0 1883.....	107 37

Dernier cours du 2 novembre.

Actions Orléans.....	1,297 50
Actions Lyon.....	1,261 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	295 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	351 00

Il n'est pas convenable

de parler beaucoup en société des maladies causées par un mauvais estomac ; si ceux qu'en souffrent prenaient des Pilules Suisses, ils n'auraient plus à se plaindre.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 29 octobre 1887. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. M. Cuivillier-Fleury. — L'amiral Jauréguiberry. — Expérience de mobilisation de la 4^e section technique. — Les émeutes à Londres. — La misère à Londres. — A Madagascar. — Exposition de gravures du siècle. — « Aventure d'un mort », nouvelle, par Auguste Lepage. — Variété : Marie-Antoinette et Mozart, par G. Lenôtre. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique du sport. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

Gravures : M. Cuivillier-Fleury, de l'Académie française. — L'amiral Jauréguiberry. — Manœuvres de la mobilisation de la 4^e section technique des chemins de fer. — La revue passée par le général Saussier. — Les sapeurs du bataillon des chemins de fer font sauter la voie près du passage à niveau 74. — Le train blindé de la section des chemins de fer. — Attaque de la machine blindée. — Angleterre : Le meeting des employés à Hyde-Park. La misère à Londres : dans la rue. — Madagascar : La route de Tamatave à Tananarive. — Portraits de Ravoninahitrinarivo et de sa femme. — Echees, par S. Rosenthal. Récréations de la famille. Rébus.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1399^e livraison (29 octobre 1887). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1887. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Lix, P. Langlois, Hildibrand, Ch. Barbant, Taylor, Bertrand et Kohl ; une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 778^e livraison (29 octobre 1887). — Texte : Danièle, par M^{me} J. Colomb. — La vertu en France, par Mexime du Camp, de l'Académie française. — Le gaz naturel. — L'école centrale des arts et manufactures, par Jean Gérard. — Les tapis historiques des ducs de Bourgogne, par M^{me} Barbé. — Dessins de : Tofani, Ed. Zier, Lemaître, Sellier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 464 (3 novembre 1887). — Albéric Second. Un bienfaiteur et sa victime. — Jules Claretie. Monsieur le ministre (suite). — C. Cassol. Le Chant de l'Alouette (suite). — L. Vonoven. Un début. — Hector Malot. Sans famille (suite). — F. du Boisgobey. Le Secret de Berthe (suite).

La 102^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^o, 64, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 franc). La « Grande Encyclopédie » renferme des articles de mécanisme fort importants. Nos lecteurs consulteront avec fruit les travaux étendus consacrés à la « Balance, » au « Balancier, » à la « Balayeuse » ; nous leur signalerons aussi deux articles d'un haut intérêt sur la « Balance du commerce » et la « Balance des pouvoirs ». A peine commencé le 5^e volume de cette belle publication, s'annonce comme devant égaler et peut-être surpasser la perfection des tomes précédents.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Plans-Fortes, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINO FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE,

l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes

d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph^o, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o.

Le ROBOUYVEAU-LAFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Ecososes, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharm^os. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm^o, 102, r. Richelieu, Succ^o de BOUYVEAU-LAFECTEUR.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en pluie, ascendantes, etc., avec ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

Saison d'Hiver

Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

THERMES

DE

CAHORS

Saison d'Hiver

Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

INSTITUT HYDROTHERAPIQUE

Docteur TEYSSÈDRE

CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

A partir du 22 octobre, l'Etablissement est chauffé dans toutes ses parties (couloirs, salle d'hydrothérapie, deshabilloirs, cabines de bains, etc.).

Un puissant Calorifère à air chaud, nouveau système, permet de maintenir une température régulière de 20 à 25 degrés centigrades.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeons de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

La Foncière

COMPAGNIE

D'ASSURANCES SUR LA VIE

Autorisée par décret du Gouvernement
Place Ventadour, à PARIS

Capital social : 40 MILLIONS

ASSURANCES

VIE ENTIÈRE—MIXTE—TERME FIXE

Ces Assurances donnent droit à une PARTICIPATION de 80% BÉNÉFICES dans les Assurances de la Compagnie

Assurances de Survie.
Assurances de Capitaux différés.

RENTES VIAGÈRES

S'adresser à Cahors : à MM. ESCOFFIER, 115, boulevard Gambetta; DALET, 1, allées Fénélon, agents généraux.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, auifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LEUCODON

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

EXPOSITION

Le propriétaire-gérant, Layton.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

Des Vestons pour hommes, depuis.....	5 fr.
Des Habilements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis.....	7 fr. 50
Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis.....	14 fr.
Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis.....	15 fr.
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis.....	45 fr.
Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ouatées, depuis.....	45 fr.
Des Cabans, depuis.....	7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. — Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

L. A. Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à l'École des chartes; G. Glusson, directeur de l'École nationale supérieure de chimie; H. Goussier, directeur de l'École nationale supérieure de pharmacie; G. Laisant, député de la Seine; H. Leclercq, directeur de l'École nationale supérieure de médecine; H. Marjolin, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mabit, directeur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° numérotés de 1 à 200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois	25 francs
Chaque volume broché	25 francs

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée	75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.
---	---

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série